

Relevé de conclusions
COMITE PROGRAMMES
Du jeudi 8 février 2018 de 14h30 à 16h30
Lieu : Institut Claude Pompidou, 10 rue Molière, 06100 NICE

Présents :

ACTIMUT : Mme AUREGLIA
ARCHITECTE : M. BIANCHERI
ASSOCIATION AUTISME APPRENDRE AUTREMENT : M. GUENNOUN
CCAS de Nice : Mme BOTTERO
CDCA 06 PA : M. TOUSSAINT
CHU DE NICE : Mme ASSO-VERLAQUE, Dr CAPRIZ, Pr PRADIER, Dr BAILLY, Dr FERRE, Mme GASC, Mlle GIORDANENGO
CIU Santé : Mme POLLET, Mme VIANT
CONSEIL DEPARTEMENTAL 06 : Mme CUNAT
MUTUALITE FRANCAISE PACA : Mme ROUX, M. DESCHAUX-BEAUME
SENIORS HANDICAPES : M. WAJNBERG
UMF 06 : M. Patrick OSENDA
Consultant : M. DUTREIL

Excusés :

APMESS06 : M. BRAMI
AZUR SPORT SANTE (A2S) : Mme DIAGANA
CHATEAU DE LA CAUSEGA/LA MAISON DU BONHEUR : Mme SCARAMOZZINO
CHU DE NICE : Pr EULLER-ZIEGLER
CODES 06 : Mme PATUANO
GT 06 : Dr AIRAUDI
Sécurité Sociale des Indépendants : Dr FUCH, Dr GREBET
Consultant : Pr ROCHON

1 - PREAMBULE

M. DUTREIL salue l'assemblée et remercie Mme AUREGLIA pour son accueil à l'ICP.

2 – BREVES

Le Pr PRADIER donne la parole au Dr Noémie FERRE, Assistante Hospitalo-Universitaire du Département de Santé Publique.

2.1. Azur Sport Santé (A2S)

Le Dr FERRE rappelle qu'A2S est une plateforme de soutien aux professionnels concernés par l'Activité Physique (AP) à des fins de Santé. A2S est financée par l'ARS, pour une durée de 3 ans et bénéficie d'un financement annuel par le Conseil Départemental 06. Les objectifs poursuivis à la demande de l'ARS sont :

1. Mettre à disposition des ressources sur la thématique sport santé en rendant visible l'offre d'AP pour les professionnels à travers une cartographie régionale,
2. Conseiller et accompagner tous les professionnels et les porteurs de projets sur cette thématique,
3. Promouvoir l'AP et l'offre d'AP et animer un réseau d'acteurs,
4. Impulser, animer et coordonner des réflexions stratégiques répondant aux enjeux du sport santé.

2.2. Le point sur le programme Prévention Active Sénior (PAS)

Le Dr FERRE présente le programme « PAS » porté par A2S et destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans. Ce programme, de 2 séances d'AP gratuite/semaine sur 3 mois et financé par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie, est co-construit avec les acteurs locaux du Département des AM. A ce jour, plus de 700 séniors, répartis sur 27 communes, ont pu en bénéficier.

M. DUTREIL demande si des séniors continuent le programme une fois celui-ci terminé.

Le Dr FERRE précise que 50% des séniors continuent leur AP avec le même coach. Un facteur clé de réussite est que le recrutement des coachs sportifs a été fait par les municipalités elles-mêmes (éducateurs territoriaux, professionnels d'entreprises spécialisés en AP, ou encore associations sportives locales). Un diplôme en AP était systématiquement demandé pour garantir la sécurité des séniors.

2.3. Projet Scientifique de l'Institut Claude Pompidou (ICP)

Le Pr PRADIER rappelle que l'EPSP a été sollicité pour travailler autour du Projet Scientifique de l'ICP afin de développer des projets avec l'ensemble des parties prenantes de l'Institut, dans une optique d'amélioration continue de la performance. Il laisse la parole à Mme AUREGLIA pour faire un point sur les actions menées.

Mme AUREGLIA évoque l'AP adaptée, mise en place pour les résidents, ainsi que pour les salariés de l'Institut (cours de Pilate) qui connaît un franc succès. Certaines familles ont émis le désir d'y participer. Les réunions qui ont été faites avec les habitants du quartier de l'ICP, ont permis d'initier des actions visant à changer l'image négative de l'ICP. Ainsi des réunions d'information mensuelles vont être organisées au sein de l'ICP pour échanger sur différents thèmes comme par exemple la prévention des chutes.

Mme CAPRIZ souligne qu'il serait peut être intéressant que les thèmes de ces réunions soient neutres et non en lien avec la maladie pour éviter que l'ICP soit systématiquement associé à la maladie.

2.4. Master Santé Publique

Le Pr PRADIER précise que l'ouverture du Master Santé Publique se fera en septembre 2019. Le cours « Politiques Publique en Santé » ouvrira en septembre 2018 sous forme de DIU délivré entièrement à distance et en e-learning et fera partie intégrante du Master. Ce cours a été créé conjointement avec l'Université de Montréal et l'Université Libre de Bruxelles. Les personnes qui ont déjà participées au deux premiers DIU obtiendront l'équivalence du Master après avoir validé ce DIU.

2.5. Calendrier Programme Régional de Santé

M. DUTREIL nous fait part que la publication du prochain Programme Régional de Santé est repoussée à juin 2018.

3 – Sollicitation de l'EPSP par la Fondation Claude Pompidou pour un projet sur la maladie d'Alzheimer

La Fondation Claude Pompidou se voit proposer par un particulier un petit immeuble dans le centre de Cagnes/Mer, en vue d'y réaliser un équipement pour des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer, condition de la donation. M. Hutin (Directeur de la Fondation Claude Pompidou), sur les conseils de M. BRAMI (Directeur d'EHPAD et membre de l'EPSP) demande à l'EPSP de faire une proposition innovante pour cet immeuble.

M. DUTREIL pense que c'est une occasion importante pour l'EPSP de montrer sa capacité à proposer des solutions innovantes.

M. DESCHAUX-BEAUME se demande si quelque chose pourrait être imaginé pour les aidants.

Le Pr PRADIER indique que tout est envisageable et que c'est l'intérêt de ce projet. Il propose de constituer un groupe de travail afin d'établir un projet.

4 – Le dépistage du cancer : les propositions de l'EPSP

Le Pr PRADIER rappelle que lors du Comité Programmes du 26 avril 2017, Mme GRANON (Directrice de l'APREMAS) a sollicité l'EPSP pour créer un groupe de travail pour développer des approches innovantes, dans le but d'augmenter la participation des personnes concernées au Dépistage Organisé du cancer.

Le Dr BAILLY, Praticien Hospitalier du Département de Santé Publique et ancien médecin coordinateur du dépistage du cancer, explique que ce groupe de travail s'est réuni 3 fois. Lors de la première réunion, le groupe de travail a estimé que si le programme de Dépistage Organisé ne fonctionnait pas de façon optimale, c'est qu'il n'était pas adapté à la population. Lors de la deuxième rencontre, le groupe a proposé des recommandations, basées notamment sur une approche par territoire à faible participation, identifié à partir du croisement des données CPAM et APREMAS. Chaque territoire identifié ferait l'objet d'une communication adaptée à sa population. Lors de la troisième rencontre, le groupe a souhaité mener une expérimentation sur un territoire pilote, avec le soutien de l'ARS PACA.

Le Pr PRADIER informe que sur les conseils de l'ARS PACA (M. MEUR, responsable du dépistage), un dossier a été déposé à l'Appel à Projet Prévention de l'ARS. Mme PATUANO (CODES06) a rédigé et finalisé le dossier.

Mme ASSO-VERLAQUE s'interroge sur la collaboration avec la Ligue contre le cancer.

Le Dr BAILLY répond que la Ligue est membre du groupe de travail et apporte des contributions significatives sur les actions menées grâce, notamment, à son expertise en marketing social.

M. DUTREIL pense que l'un des mérites de l'EPSP, via ces réunions et groupes de travail, est que ces propositions viennent des acteurs concernés (APREMAS, Conseil Départemental, Assurance Maladie, La Ligue contre le Cancer).

M. GUENNOUN stipule que l'APREMAS traite environ 1000 clichés/semaine pour le cancer du sein et que c'est environ 200 à 250 relectures par jour, ce qui est un travail extraordinaire, trop peu valorisé à ses yeux.

Le Dr BAILLY rappelle que dans le cadre du Dépistage Organisé, l'APREMAS assure une deuxième lecture des clichés effectués par le radiologue de ville. A cette occasion, 10% de cancers sont ainsi dépistés.

Mme CUNAT tient à souligner l'importance de l'EPSP pour réinterroger ce type de politique publique. A l'origine, cette réflexion a été amenée par les financeurs du Dépistage Organisé qui s'interrogeaient sur l'opportunité de poursuivre son financement, sur son efficacité et son efficacité pour la population.

M. OSEDA s'offusque qu'on évalue le coût des actions de prévention, mais pas les économies réalisées avec une prévention efficace. Il évoque une étude récente qui prouve que chez le personnel féminin travaillant en 3-8, la proportion et l'âge de survenue d'un cancer du sein est beaucoup plus important que chez les autres femmes. Il se demande s'il serait possible, au travers de l'EPSP et avec la médecine du travail, d'impulser des actions de prévention chez ces femmes ?

Le Pr PRADIER évoque que la proposition d'impliquer l'entreprise dans la promotion du dépistage a été faite par La Ligue. Il pense que l'entreprise pourrait donner du temps au salarié pour qu'il s'occupe de sa santé, au même titre que l'AP.

M. GUENNOUN souligne que la prévention par l'entreprise a été un échec dans d'autres domaines, par souci de confidentialité.

M. DUTREIL ajoute que de plus en plus d'entreprises pensent au bien-être au travail.

M. DESCHAUX-BEAUME précise que les mutuelles mettent en place des actions de prévention et de dépistage au sein des entreprises, mais pas sur le thème du cancer. Bien que ce thème soit plus délicat, il faut essayer, en sachant que ces actions doivent être faites pendant le temps de travail.

Mme CUNAT trouve important qu'à ce jour, on cible des populations exclues et qu'on croise les systèmes d'information existants.

5 – FAM autiste adulte de Levens : présentation du projet

Le Pr PRADIER indique que ce projet est emblématique des actions qui répondent à des besoins de santé d'une population sur un territoire et qui ont, en même temps, un impact sur la dynamique socio-économique de ce territoire (emplois, ...).

M. GUENNOUN informe que ce projet est soutenu par le maire de Levens et cofinancé par l'ARS et le Conseil Départemental. Il présente M. BIANCHERI, architecte du Foyer d'Accueil Médicalisé.

M. BIANCHERI présente les plans de l'établissement (dont la fin des travaux est prévue pour Décembre 2018) composé d'un bâtiment administratif et de deux bâtiments d'hébergement équipés de salle à manger en liaison froide avec l'établissement « Les Lauriers Roses ». Il précise que les unités de vie seront composées de 3 à 5 chambres individuelles et d'un salon/séjour partagé (pour un total de 32 lits).

M. GUENNOUN explique qu'en France, il n'y a pas assez de places pour accueillir les adultes avec autisme. 4 chambres supplémentaires en hébergements temporaires, pour des personnes en attente de place sur des établissements dans les Alpes-Maritimes, sont donc prévues. A noter que cet établissement va créer 63 emplois et d'éventuelles installations de parents, pour être près de leur enfant. Il rajoute que pour que les choses aboutissent plus facilement, il faudrait plus de souplesse de la part de l'ARS et des financeurs...

Mme CUNAT dit que la nouvelle stratégie Nationale de Santé qui vient d'être validée le 17/01/18 ouvre toute une partie à l'Innovation et à la Coopération Territoriale sur des projets spécifiques qui sont appelés à l'expérimentation et qui normalement sont censés donner de la souplesse.

6 – Château de la Causéga : collaborations dans la vallée de la Roya

Le Pr PRADIER fait un parallèle avec le Château de la Causéga qui va créer une quinzaine d'emplois. Le château sera inauguré en juin et accueillera les premières familles en juillet 2018. Ce projet mobilise beaucoup d'acteurs locaux et le Pr PRADIER demande à M. GUENNOUN si le FAM de Levens sera ouvert sur son environnement comme l'ICP ou le Château.

M. GUENNOUN répond que si le centre a été créé à Levens c'est parce qu'il y a des projets avec la commune (mutualisation des repas avec le SSR « Les Lauriers Roses », implication avec l'huilerie, ramassage des déchets verts...).

Le Dr CAPRIZ précise que par rapport au FAM de Levens, le Château de la Causéga sera davantage un lieu de villégiature, au même titre qu'un hôtel et que le lien avec la vallée sera touristique. Elle se demande comment le Château va pouvoir être utilisé pour le bénéfice de la vallée.

M. DUTREIL rappelle que Mme SCARAMOZZINO avait évoqué l'idée de faire venir des entreprises pour des séminaires sur certaines périodes (ce qui est également un moyen de faire connaître la vallée), de se fournir auprès des producteurs locaux pour la restauration et qu'elle envisageait d'ouvrir le parcours de santé à la population locale.

Le Dr CAPRIZ pense qu'il faudrait faire attention à la mixité, car les gens qui viennent en répit pour se « changer les idées » n'auront pas forcément envie d'être entourés de personnes très âgées.

M. DUTREIL souligne que cela montre, sur ces deux exemples, que lorsqu'on fait des projets dans le domaine de la santé et du médico-social, cela a un impact économique évident.

M. DUTREIL clôt la séance en renouvelant ses remerciements aux participants pour leur présence à cette rencontre et rappelle qu'un Doodle va être envoyé pour mettre en place un groupe de travail, pour ceux qui souhaitent travailler sur le projet Fondation Claude Pompidou.